

1ère Bourse aux Vinyles & BD's de Saint-Léonard de Noblat (87400)

Organisé par **Rock en Marche & Vinyles87**
Dans le cadre de la journée « Back To The Seventies »
Samedi 27 Avril de 9h à 18h00
Salle des Fêtes Maurice Bastin
Lieu dit Beaufort, rue de la Vallée D39A
(à côté du camping)
87400 Saint-Léonard-de-Noblat

ACCUEIL DU PUBLIC GRATUIT POUR LA BOURSE AUX VINYLS
ACCUEIL DES EXPOSANTS LE SAMEDI MATIN ENTRE 7H30 ET 9H00
ACCÈS PARKING ET DÉCHARGEMENT FACILE

Buvette et restauration sur place, bar et stand de restauration permanent (Hall de la salle des fêtes)
Une invitation au concert sera offerte à chaque exposant.
LE NOMBRE D'EXPOSANTS EST LIMITÉ !!!

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS (Tables fournies), emplacement de 5 mètres maximum
TARIF PAR TABLE: 8€ le mètre.

Contact: M. PASERI Alain 06 14 89 69 68 Email : vinyls87@sfr.fr

BULLETTIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à l'adresse ci-dessous accompagné de votre règlement.
La réservation sera prise en compte dans la limite des places disponibles

Nom/Prénom :Structure :

Adresse :
.....
.....

Tél :Email :

Statut (Cocher) Professionnel :

Particulier :

Professionnel N° de registre du Commerce :.....

Particulier Numéro de pièce d'identité :

Nombre de mètre(s) X=€

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de : **Association Rock en Marche**

A retourner à l'adresse suivante: Alain PASERI 5,rue Mandel 87400 Sauviat sur Vige

Les chèques seront déposés en banque le lendemain de la manifestation.

Il est rappelé aux exposants :

- Que l'aménagement aura lieu le Samedi 27 Avril 2024 à partir de 7h30 et devra être terminé pour 9h00, heure d'ouverture.
- Que l'exposant est entièrement responsable de sa marchandise et de ce fait doit assurer la présence d'une personne à son stand.
- Que la vente de disques et de vidéos dits pirates est strictement interdite en France. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales et administratives.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences pénales, administratives et financières auxquelles s'exposent les contrevenants y compris la saisie de disques et cassettes prohibés dans l'enceinte du Salon.

Fait à Le